

FICHE DE SYNTHÈSE : PROFIL DE VULNERABILITE DE L'EAU DE BAINNADE

Nom de la zone de baignade : Plage de Ramonette

Commune : Le Palais (56360) / Département : Morbihan (56)

DESCRIPTION DE LA ZONE DE BAINNADE

Nature : sable modérément fin bordée de falaises

Longueur : 35 m, **Largeur :** 25 m

Marnage moyen : 3 m **mini :** 2 m **maxi :** 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15/06 au 08/09

Localisation du point de surveillance ARS :

X : 236204 Y : 6711791 (RGF93)

Fréquentation maximale : 45 personnes

Equipements : -

Accessibilité aux animaux : Chiens interdits.

Autres activités : -

Zones riveraines : centre-ville de Le Palais

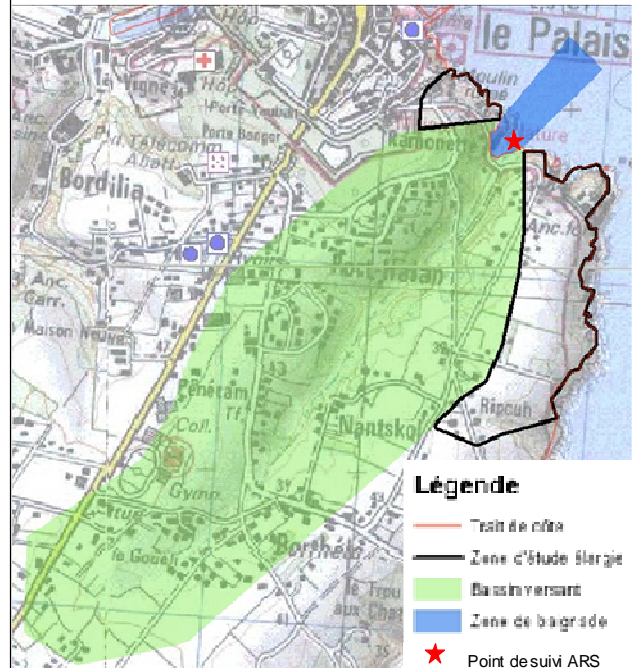
Occupation du sol en amont de la zone de baignade : habitat pavillonnaire et vacancier.

Population permanente de la commune :

2538 habitants

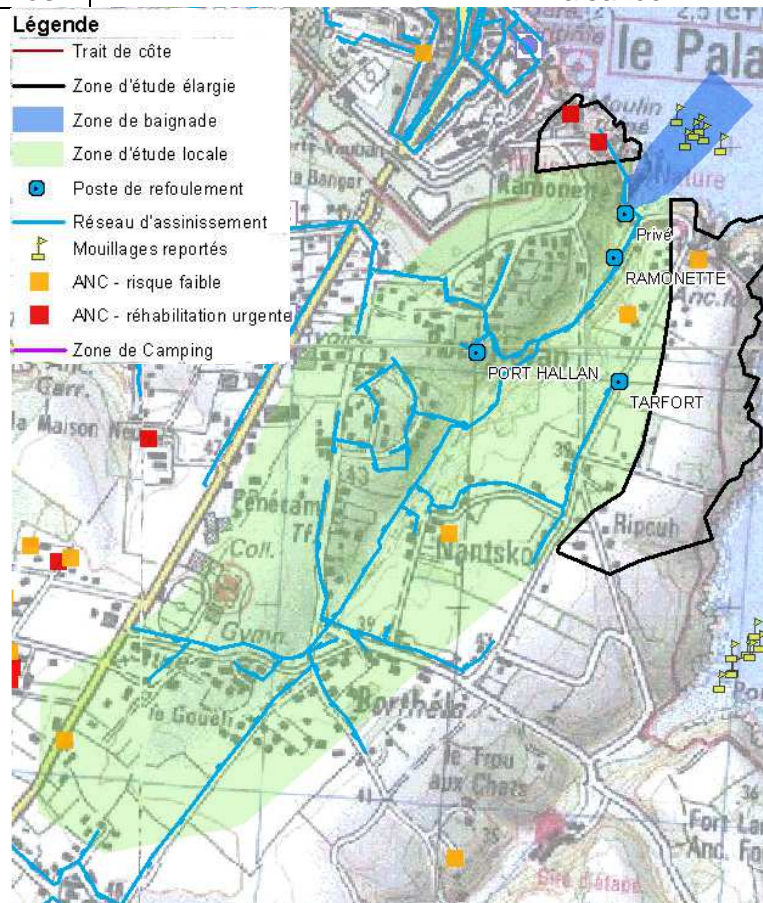
Population maximale en période estivale :

9737 habitants



INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

Assainissement	Assainissement non collectif
Activités maritimes	Postes de refoulement privé, de Ramonette, de Port Hallan et de Tarfort Plaisance



QUALITE DU MILIEU MARIN

Evolution du classement :

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Directive 76/106/CEE	A	A	A	A	A
Directive 2006/7/CE			Excellente	Excellente	Excellente

La saison 2011 a vu la qualité de l'eau de baignade un peu moins bonne (classée B au sens de l'ancienne directive). Sur la saison 2012, la qualité de l'eau est revenue à la situation de 2010.

Potentiel de prolifération des macro-algues : pas d'échouages d'algues vertes.

Potentiel de prolifération du phytoplancton : blooms réguliers de Pseudo-nitzschia en saison balnéaire, entraînant l'accumulation de toxines amnésiantes (ASP) dans les gisements naturels de coquillages au large (entraînant des interdictions ponctuelles de vente et de ramassage de coquillages).

SITUATIONS A RISQUE (par ordre d'importance)

Source	Distance par rapport à la zone de baignade (m)	Présence d'une zone tampon entre le rejet et la zone de baignade	Conditions de déclenchement	Fréquence potentielle de rejet (par saison balnéaire)	Flux moyen journalier	Conditions aggravantes
ANC à risque fort - Zone d'étude élargie	50	Non (route, roche nue)	Présence d'usagers	Quotidien (100%)	1,9.10¹⁰	Pluie orageuse (>10mm/h)
ANC à risque faible - Zone d'étude locale	200	Réseau hydrographique	Pluie supérieure ou égale à 3,2 mm/h (pluie hebdomadaire)	19,4%	9,5.10⁷	Pluie orageuse (>10mm/h)
ANC à risque faible - Zone d'étude locale	800	Réseau hydrographique	Pluie supérieure ou égale à 3,2 mm/h (pluie hebdomadaire)	19,4%	9,5.10⁷	Pluie orageuse (>10mm/h)
ANC à risque faible - Zone d'étude élargie	200	Réseau hydrographique	Pluie supérieure ou égale à 3,2 mm/h et courants de jusant	9,7%	9,5.10⁷	Pluie orageuse (>10mm/h)
PR Ramonette	150	Non (route, roche nue)	Panne	Faible (<1%)	2,4.10¹³	Pluie orageuse (>10mm/h)
PR Port Hallan	500	Réseau hydrographique	Panne	Faible (<1%)	6,1.10¹²	Pluie orageuse (>10mm/h)
PR Tarfort	500	Réseau hydrographique	Panne	Faible (<1%)	5,6.10¹²	Pluie orageuse (>10mm/h)

PLAN D'ACTION ET RECOMMANDATIONS

Gestion préventive

Mise en place d'un plan de gestion en cas de pollution suspectée ou avérée

Amélioration de l'information du public : affichage de la présente fiche de synthèse et des analyses ARS à proximité de la zone de baignade

Mesures de gestion – court terme

Mise en place d'un détecteur de surverse sur le PR Ramonette (2014)

Etanchéification des réseaux du bassin de collecte du poste de Ramonette (2015)